Intelligence artificielle en milieu scolaire

Point de vue des parents d'élèves du Québec

Nathalie de Marcellis-Warin

Christophe Mondin

obvia

CIRANO

Québec

Août 2025

Ce résumé exécutif présente les principaux résultats d'une étude exploratoire réalisée sous la direction scientifique, *Outils de mesure, veille et enquêtes* de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (Obvia), en collaboration avec le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Commandée par le ministère de l'Éducation, cette étude vise à brosser un portrait des perceptions des parents d'élèves quant à l'utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) en milieu scolaire, afin d'évaluer leur niveau d'acceptabilité sociale face à cette technologie.

Auteurs

Nathalie de Marcellis-Warin, Professeure titulaire au Département de mathématiques et de génie industriel, Polytechnique Montréal, présidente-directrice générale du CIRANO et Directrice scientifique, **Outils de mesure, veille et enquêtes** de l'Obvia.

Christophe Mondin, Professionnel de recherche au CIRANO et pour la Direction scientifique, **Outils de mesure, veille et enquêtes** de l'Obvia.

Contributeurs

Un comité d'experts a participé à la validation des outils de collecte de données et l'analyse des résultats. Ce comité était composé de :

Lyse Langlois, Professeure titulaire, Département des relations industrielles, Université Laval, Directrice générale de l'Obvia.

Thierry Warin, Professeur titulaire, Département d'affaires internationales, HEC Montréal, Chercheur et Fellow CIRANO.

Au sein du ministère de l'Éducation, plusieurs personnes ont contribué à la validation des outils :

Jean-Sébastien Gagné, Direction de l'enseignement à la maison.

Nadine Rossignol, Conseillère en développement numérique, Direction du développement de la culture numérique.

Patrick Hould, Coordonnateur, Direction du développement de la culture numérique.

Coordination du projet

Nicolas Martin, Responsable des collaborations avec l'écosystème, Obvia.

Julie Goulet-Kennedy, Conseillère en mobilisation et transfert des connaissances, Obvia.

Produit avec le soutien financier du Fonds de recherche du Québec

Fonds de recherche Québec

ISBN : 978-2-925581-11-6
DOI : 10.61737/DGGU7687

Pour citer ce document : De Marcellis-Warin, N. et Mondin, C. (2025). *Intelligence artificielle en milieu scolaire - Point de vue des parents d'élèves du Québec.* Obvia. https://doi.org/10.61737/DGGU7687

Objectifs de l'étude

Le MEQ a mandaté l'Obvia en collaboration avec le CIRANO pour réaliser une étude exploratoire afin de mesurer le niveau d'acceptabilité sociale des parents d'élèves du Québec vis-à-vis de l'usage de l'intelligence artificielle (IA) en éducation. Cette enquête vise à évaluer le niveau de compréhension et de familiarité des parents d'élèves québécois avec l'intelligence artificielle, ainsi qu'à examiner leurs perceptions des bénéfices et des risques associés, et en complément à évaluer la confiance que les parents accordent aux différents acteurs sociétaux impliqués dans le déploiement de l'IA en milieu scolaire.

Portrait des perceptions des parents d'élèves quant à l'utilisation des outils d'intelligence artificielle en milieu scolaire au Québec

Résultats observés[1]

La majorité des personnes répondantes se déclarent familiers avec l'intelligence artificielle (82,9 %), bien qu'un parent sur cinq ignore encore ce qu'est l'IA générative, et près d'un tiers ne l'a jamais utilisée.

30,6 %
des personnes répondantes à l'enquête utilisent déjà régulièrement des outils d'IA générative, signe d'une adoption rapide, mais inégale selon les profils.

83,1 %
des personnes répondantes estiment partager peu ou pas du tout de données personnelles, révélant une sous-estimation du partage réel inhérent aux usages numériques.

Près des deux tiers (65,3 %) considèrent que l'IA en éducation présente un avantage important, surtout pour l'identification rapide des élèves en difficulté et le soutien aux élèves en situation de handicap.

Entre 65 % et 75 % des répondants reconnaissent l'existence de risques liés à l'usage de l'IA, en particulier la perte d'autonomie des personnes enseignantes et la réduction des interactions entre élèves et les personnes enseignantes, considérés comme très graves par une majorité.

61,2 %
des personnes répondantes perçoivent un risque moyen, 32,8 % un risque élevé et seuls 5,9 % un risque faible au déploiement des outils d'IA en milieu scolaire. Les femmes perçoivent plus souvent des risques élevés, tandis que les personnes répondantes habitant dans la RMR[2] de Québec perçoivent plus souvent un risque moins élevé.

Pour la gestion et l'utilisation des données scolaires, les parents d'élèves accordent le plus de confiance au personnel enseignant, puis aux établissements scolaires, mais très peu aux institutions gouvernementales, particulièrement en matière de transparence et d'équité.

Environ 8 % des personnes répondantes déclarent ne faire confiance à aucun acteur pour la gestion et l'utilisation des données scolaires. Ce groupe composé principalement d'hommes, de parents peu scolarisés et de résidents vivant à l'extérieur de la RMR de Montréal, représente un segment particulièrement critique.

10,9 %
des personnes répondantes s'opposent fermement à l'introduction d'outils d'IA en milieu scolaire. Leur position apparaît inflexible, puisque ni la présentation des bénéfices ni celle des mesures visant à répondre aux préoccupations et aux enjeux associés ne parviennent à les convaincre.

Pour leurs questions sur l'éducation, les parents d'élèves se tournent en très large majorité en premier lieu vers le personnel enseignant (73 %), et les rencontres de parents constituent également un moment privilégié pour s'informer et poser des questions pour 58,9 % d'entre eux. Viennent ensuite Internet (62 %), mais les réseaux sociaux semblent délaissés (20 %). Ces résultats confirment le rôle central des personnes enseignantes dans la communication auprès des parents d'élèves.

1 *Enquête par questionnaire en ligne auprès de parents d'élèves du Québec, conduite entre octobre et décembre 2024, et ayant recueilli 3 264 réponses complètes*
2 *Région métropolitaine de recensement*

Table des matières

Mise en contexte **6**

Cadre conceptuel de l'acceptabilité sociale 6

Méthodologie de l'étude **8**

Principaux résultats de l'étude **9**

1 Compréhension et connaissances des parents d'élèves à l'égard de l'intelligence artificielle (IA) et de l'IA générative (IAG) 9

2 Compréhension et connaissance du partage des données personnelles 9

3 Bénéfices perçus de l'usage de l'IA 10

4 Risques perçus de l'usage de l'IA 11

5 Niveau de confiance des parents d'élèves sur l'usage des données scolaires et de l'utilisation de l'IA 13

6 Sources d'information utilisées par les parents d'élèves 15

7 Mises en situation 16

Conclusion **18**

Mise en contexte

Le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) en milieu scolaire soulève des préoccupations de la part de toutes les parties prenantes interagissant dans le domaine de l'éducation. Son intégration harmonieuse et positive dans les processus d'apprentissage implique la notion d'acceptabilité sociale, c'est-à-dire l'évaluation collective de la légitimité et de la pertinence de cette technologie par rapport au contexte social, environnemental, culturel, et économique. Cette évaluation repose sur un équilibre délicat entre l'appréciation des bénéfices attendus pour l'apprentissage et l'estimation des risques encourus pour les élèves et la société.

Mettre en évidence les déterminants de l'acceptabilité sociale est une démarche cruciale pour comprendre les préoccupations de toutes les parties prenantes (personnes apprenantes, enseignantes, et parents d'élèves), pour concevoir et mettre en œuvre les modèles de gouvernance suscitant leur adhésion, et pour pouvoir communiquer et les sensibiliser, d'une part aux enjeux de l'IA en éducation et d'autre part aux initiatives d'encadrement et d'accompagnement.

Les parents jouent un rôle crucial dans l'adhésion et l'intégration de ces technologies au sein des foyers, en influençant l'attitude de leurs enfants vis-à-vis de l'IA, en pouvant être un support ou une barrière à son adoption, selon leurs sentiments et leurs réflexions. Une bonne compréhension des enjeux et des bénéfices de ces outils, ainsi qu'une confiance dans leur usage éducatif, sont essentielles pour éviter toute résistance et favoriser un environnement propice à l'apprentissage. Par conséquent, il est primordial de comprendre leur perception de ces enjeux, de juger de leur niveau d'intention ou d'aversion vis-à-vis de ces transformations, et de les inclure activement dans le processus d'introduction de l'IA en éducation en les informant et en prenant en compte leurs préoccupations pour garantir une adoption positive et sereine au sein de la communauté scolaire.

Cadre conceptuel de l'acceptabilité sociale

Quatre facteurs principaux sont identifiés comme structurant l'acceptabilité sociale de l'usage d'une technologie :

1. **La perception des bénéfices**
2. **La perception des risques**
3. **La confiance dans les parties prenantes**
4. **Les sources d'information**

Le principe fondamental étant le suivant : une technologie sera acceptée si elle apporte plus de bénéfices qu'elle ne génère de risques, cette évaluation étant modulée par la confiance institutionnelle et les stratégies de communication.

La perception des risques correspond au jugement individuel concernant la fréquence, la probabilité, la gravité et le contrôle envers une situation présentant un risque. Le risque est perçu subjectivement et peut donc différer significativement selon les individus qui peuvent surestimer ou sous-estimer le risque réel. Ces perceptions varient selon de nombreux facteurs : caractéristiques intrinsèques du risque (par exemple, nouveauté, contrôlabilité, impacts catastrophiques potentiels) et caractéristiques personnelles (par exemple, expérience, connaissances, valeurs, appartenance sociale).

Lorsque les individus perçoivent des avantages tangibles, ils sont davantage enclins à adopter une innovation. Par exemple, des recherches montrent que plus de 70 % des utilisateurs potentiels d'IA citent des bénéfices perçus dont l'amélioration de la productivité comme raison principale de son utilisation. La perception des bénéfices interagit dynamiquement avec celle des risques : des avantages perçus peuvent être contrebalancés par des risques jugés non acceptables, ou bien la prise d'un risque modéré est jugée acceptable si les bénéfices ont une haute valeur attendue. Cette interaction dépend également de la confiance envers les divers acteurs de la société impliqués, et de la manière dont les bénéfices et les risques (leur gestion) sont communiqués.

Ainsi, **la confiance constitue la clé de voûte de l'acceptabilité sociale**, particulièrement pour les parents d'élèves dont l'adhésion au déploiement d'outils basés sur l'IA en milieu scolaire dépend directement de la confiance qu'ils accordent aux acteurs institutionnels, scolaires et aux personnes enseignantes. Cette confiance fondamentale détermine leur sentiment de sécurité concernant l'usage éthique, légitime, et utile, des données scolaires de leurs enfants. Paradoxalement, en l'absence de cette confiance initiale, même les mesures de gouvernance les plus rigoureuses risquent d'être perçues comme insuffisantes, et la transparence des processus, bien qu'essentielle au renforcement de la confiance, peut être interprétée comme un simple artifice si elle s'appuie sur des bases fragiles. Ultimement, la confiance permet non seulement de dépasser les craintes légitimes, mais s'avère également cruciale dans pour la coopération constructive nécessaire à l'élaboration de solutions durables favorisant l'acceptabilité sociale.

Les **sources d'information consultées exercent une influence considérable sur la perception des enjeux liés à l'usage de l'IA en éducation**. Des informations erronées ou contradictoires peuvent générer de la confusion, sabotant les efforts de transparence. Paradoxalement, ces informations inexactes peuvent aussi créer un optimisme inapproprié minimisant les risques réels. **Le choix des sources d'information reflète le niveau de confiance qu'on leur accorde**. Certaines sources sont jugées plus crédibles que d'autres, souvent en raison de leur accessibilité ou de la facilité avec laquelle les gens les trouvent et les consultent. Cette spontanéité dans la recherche influence la manière dont plusieurs identifient des sources d'information optimales. Face à la complexité des informations disponibles et au manque de connaissances sur le sujet, les gens ont tendance à simplifier les situations et les décisions. Cela peut biaiser leur compréhension et influencer leurs choix.

Méthodologie de l'étude

Afin de réaliser cette étude, un travail préliminaire a été conduit avec une revue de la littérature scientifique abordant les enjeux du déploiement des outils d'intelligence artificielle dans le domaine de l'éducation, et également sur les concepts de l'acceptabilité sociale qui est, dans ce contexte, l'évaluation collective de la légitimité et de la pertinence de l'adoption de cette technologie. Consulter cette littérature a permis de travailler à la conception d'un outil de mesure prenant la forme d'un questionnaire en ligne.

Le questionnaire a été élaboré par l'équipe de recherche et a bénéficié des contributions de plusieurs membres du ministère de l'Éducation (MEQ), ainsi que des représentants de plusieurs associations de parents d'élèves du Québec : la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), le regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ), et l'Association des comités de parents anglophones (ACPA).

La campagne de collecte s'est ouverte en octobre 2024 et a d'abord été menée par la FCPQ, le RCPAQ, l'ACPA, et le Regroupement des associations de parents d'écoles privées (RAPEP), qui ont relayé le **questionnaire en ligne aux parents d'élèves** à travers leurs réseaux, puis pour augmenter le nombre de réponses recueillies, une mention de l'enquête a figuré comme note dans une communication du ministère de l'Éducation à l'intention des directions des centres de services scolaires et des commissions scolaires (décembre 2024), et est également apparue en note dans une communication intraministérielle (décembre 2024). Au total, 3 264 réponses complètes ont été collectées.

Principaux résultats de l'étude

1 Compréhension et connaissances des parents d'élèves à l'égard de l'intelligence artificielle (IA) et de l'IA générative (IAG)

Les parents d'élèves du Québec ayant complété l'enquête estiment avoir un haut niveau de connaissance de l'intelligence artificielle. Plus des trois quarts (82,9 %) des parents d'élèves du Québec ayant complété l'enquête indiquent de manière confiante connaître l'IA. Seul 1,5 % des personnes répondantes déclarent ne pas du tout savoir ce que c'est, et 15,6 % indiquent avoir une connaissance approximative.

Malgré l'apparition très récente des outils d'intelligence artificielle générative dans la sphère publique, leur adoption semble se faire à grande vitesse auprès de certains parents d'élèves du Québec : **24,1 % des parents d'élèves participant à l'enquête disent savoir exactement ce qu'est l'IAG, et 30,6 % l'utilisent régulièrement.**

En revanche, cette adoption n'est pas homogène puisque plus d'un parent sur cinq (21,7 %) ignore complètement ce qu'est l'IAG et près d'un tiers ne l'a jamais utilisée.

À quel point êtes-vous familier·ère avec le terme intelligence artificielle ?

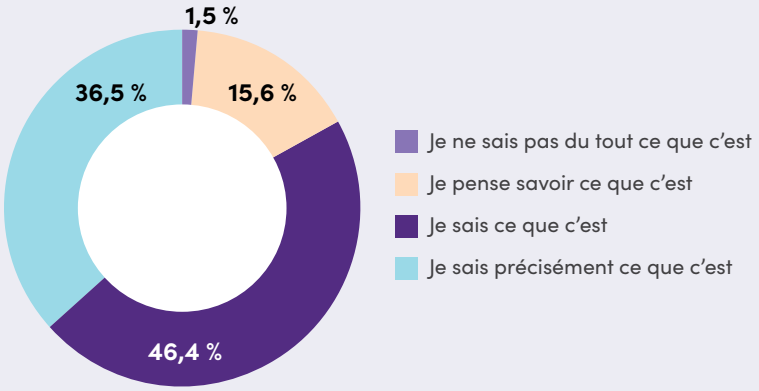

Plus de trois quarts (82,9 %) des parents d'élèves du Québec ayant complété l'enquête déclarent avoir une bonne connaissance de l'IA.

2 Compréhension et connaissance du partage des données personnelles

Une majorité des parents d'élèves du Québec (83,1 %) déclare partager peu ou pas du tout de données personnelles : 13,9 % des parents déclarent ne jamais partager de données personnelles, 36,2 % le font très rarement et 33,0 % rarement.

Ces résultats mettent en évidence une dissonance notable. **Les répondants semblent minimiser l'ampleur réelle du partage de données personnelles, qui est pourtant inhérent à l'utilisation des technologies numériques.** Cette auto-évaluation semble en décalage avec la réalité du partage continu de données personnelles inhérent à l'usage moderne et quotidien des technologies numériques, et en conflit avec le niveau de connaissance de l'IA déclaré.

3 Bénéfices perçus de l'usage de l'IA en milieu scolaire

Les personnes répondantes **étaient invitées à exprimer leur perception de six bénéfices potentiels de l'usage de l'IA en éducation, allant du soutien personnalisé aux élèves (y compris en difficulté ou en situation de handicap) et à leurs parents, au suivi et à la mise en perspective du parcours scolaire, jusqu'à l'appui** aux personnes enseignantes pour accroître le temps d'accompagnement.

1. Identification et prise en charge rapide des élèves en difficulté afin de leur proposer un soutien pédagogique personnalisé
2. Suivi de la progression d'apprentissage des élèves pour leur proposer une charge de travail personnalisée qui favorise le développement scolaire
3. Assister en temps réel les élèves et leurs parents dans les périodes consacrées aux devoirs
4. Avoir une meilleure vue d'ensemble du parcours scolaire de l'élève et identifier les facteurs de réussite correspondant à ses désirs d'orientation
5. Assister et soutenir les élèves en situation de handicap, de difficulté d'apprentissage ou d'adaptation scolaire
6. Assister les personnes enseignantes dans certaines tâches afin d'augmenter le temps d'accompagnement avec les élèves

L'énoncé 1 et l'énoncé 5 pour lesquels les personnes répondantes ont attribué la plus grande importance (plus grande proportion de réponses *« Important »* et *« Très important »*) concernent les difficultés scolaires rencontrées par l'élève.

Assister en temps réel les élèves et leurs parents dans les périodes consacrées aux devoirs

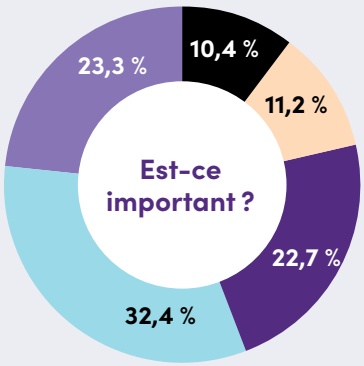

Assister et soutenir les élèves en situation de handicap, de difficulté d'apprentissage ou d'adaptation scolaire

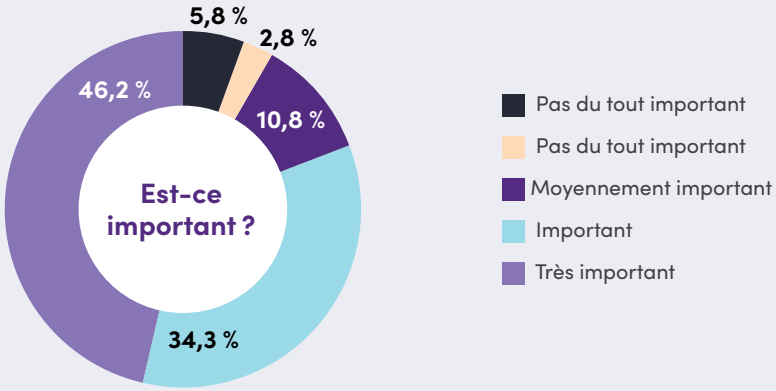

L'énoncé 3, relatif à une assistance pendant les périodes consacrées aux devoirs, témoigne d'une adhésion plus modérée par rapport aux autres énoncés.

Un **score de bénéfice** a été établi afin de refléter le sentiment général vis-à-vis des bénéfices de l'utilisation de l'IA en éducation énoncés dans l'enquête. Une classification en trois catégories a été établie : bénéfice faible, bénéfice moyen et bénéfice fort (correspondant respectivement aux tiers inférieur, moyen et supérieur de l'échelle de notation).

Bénéfice perçu de l'usage de l'IA en milieu scolaire

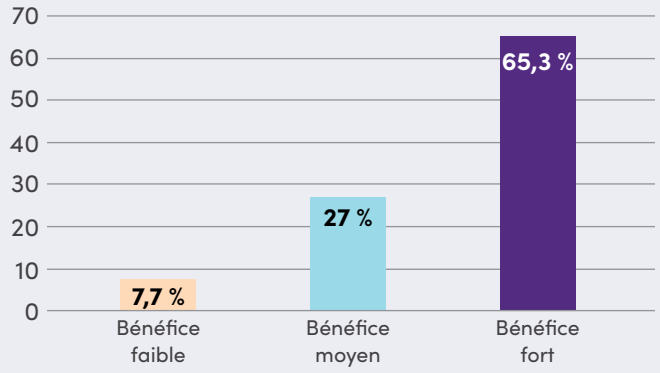

Près de deux parents sur trois (65,3 %) estiment que l'usage des outils d'IA en éducation présente un bénéfice fort.

4 Risques perçus de l'usage de l'IA

Les personnes répondantes étaient invitées à exprimer leur perception vis-à-vis de sept risques liés à l'usage de l'intelligence artificielle en éducation. Cette perception se conjugue de deux manières : la probabilité que le risque arrive, et la gravité du risque s'il venait à arriver.

1. Les données scolaires de mon enfant sont divulguées dans l'espace public
2. Les données scolaires de mon enfant sont enregistrées de manière inexacte
3. Une analyse erronée des données scolaires de mon enfant est produite et je reçois une communication biaisée, faussée
4. Une analyse erronée est faite avec les données de mon enfant, cette analyse prédit une réussite de son année alors qu'il est dans une situation de difficultés scolaires
5. Une analyse est conduite et les recommandations d'orientation ou de poursuite des études ne tiennent pas compte des désirs ou des projets professionnels de mon enfant
6. Le déploiement d'outils utilisant l'intelligence artificielle nuit aux interactions entre les élèves et le personnel enseignant
7. Le déploiement d'outils utilisant l'intelligence artificielle réduit l'autonomie et l'exercice du jugement professionnel des personnes enseignantes

Une tendance se dégage pour l'ensemble des risques identifiés : **les parents d'élèves estiment que toutes ces situations pourraient survenir de façon certaine ou possible. Entre 65 % et 75 % des réponses recueillies correspondent à *« C'est possible »* ou *« C'est certain »*.**

Pour les deux énoncés 6 et 7 concernant le personnel enseignant, un quart des répondants ont répondu *« C'est certain »* (la certitude atteignant son niveau maximal).

Le déploiement d'outils utilisant l'intelligence artificielle nuit aux interactions entre les élèves et le personnel enseignant

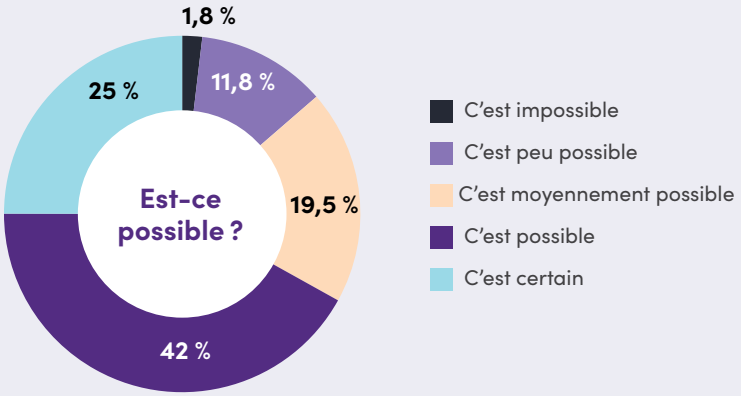

Une analyse est conduite et les recommandations d'orientation ou de poursuite des études ne tiennent pas compte des désirs ou des projets professionnels de mon enfant

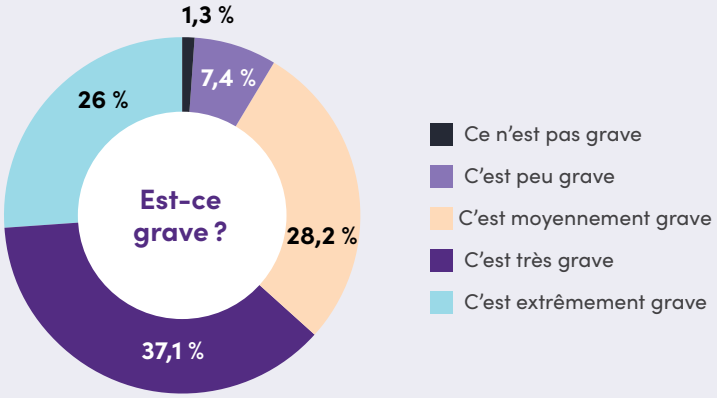

Une tendance comparable se manifeste pour la gravité perçue des risques : entre 65 % et 85 % des parents d'élèves du Québec qui ont complété l'enquête estiment que les risques identifiés sont « très graves » ou « extrêmement graves ».

Un score de risque a été établi afin de refléter le sentiment général vis-à-vis de la perception des risques de l'utilisation de l'IA en éducation. Une classification en trois catégories de risque a été établie par intervalles équidistants : faible, moyen et fort, correspondant respectivement aux tiers inférieur, moyen et supérieur de l'échelle de notation.

61,2 % des répondants perçoivent un risque moyen. Près d'un tiers (32,8 %) des parents d'élèves perçoivent un risque fort à l'utilisation des outils employant l'IA en éducation, et 5,9 % entrevoient un risque faible.

Les personnes de **genre masculin**, ainsi que les personnes ayant une **scolarité de niveau primaire ou secondaire**, sont proportionnellement plus nombreuses à percevoir un risque faible.

À l'inverse, parmi les personnes percevant un risque fort, les variables significatives sont le **genre** et la **région de résidence**. Ce sont les **femmes** qui sont proportionnellement surreprésentées par rapport aux hommes, et qui perçoivent davantage un risque fort. Quant à la région d'habitation, les **personnes résidantes de la RMR[3] de Québec** sont nettement moins nombreuses à percevoir un risque fort, tandis que celles des **autres régions du Québec** le perçoivent plus fréquemment.

5 Niveau de confiance des parents d'élèves vis-à-vis de la gestion des données scolaires

L'objectif est d'évaluer la confiance envers trois acteurs du système éducatif (les personnes enseignantes, les établissements scolaires et les institutions gouvernementales, notamment le ministère de l'Éducation) pour différentes facettes de la gestion des données scolaires qui seraient mises à contribution par les outils d'IA déployés en milieu scolaire. Ces trois aspects sont : assurer la sécurité des données scolaires, et développer des solutions équitables pour l'ensemble des élèves).

Les répondants font preuve d'un sentiment de confiance plus élevé envers les personnes enseignantes, suivies des établissements scolaires.

Pour chacun des trois aspects liés à la gestion et à l'utilisation des données scolaires, ce sont les institutions gouvernementales qui inspirent le plus faible niveau de confiance.

Les parents d'élèves du Québec ont davantage confiance en la capacité des trois acteurs du système éducatif à assurer la sécurité des données qu'en leur capacité à faire preuve de transparence dans la manière dont les données scolaires sont utilisées.

Confiance : assurer la sécurité des données scolaires

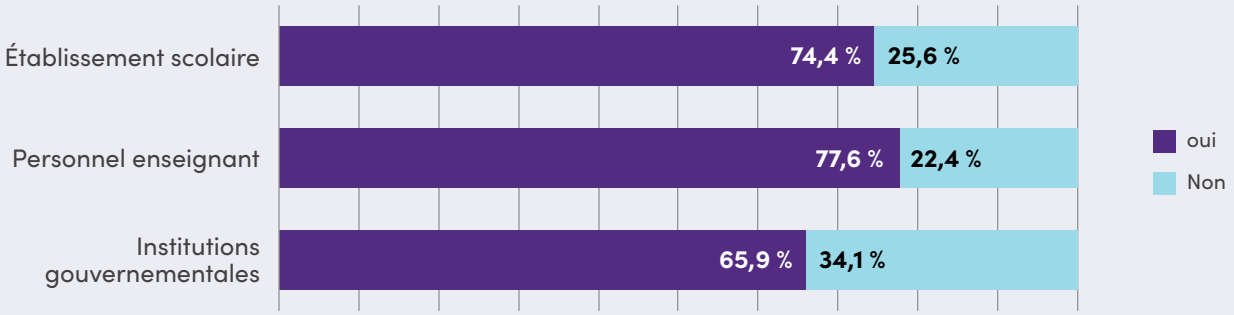

3 *Région métropolitaine de recensement*

Confiance : transparence dans l'utilisation des données scolaires

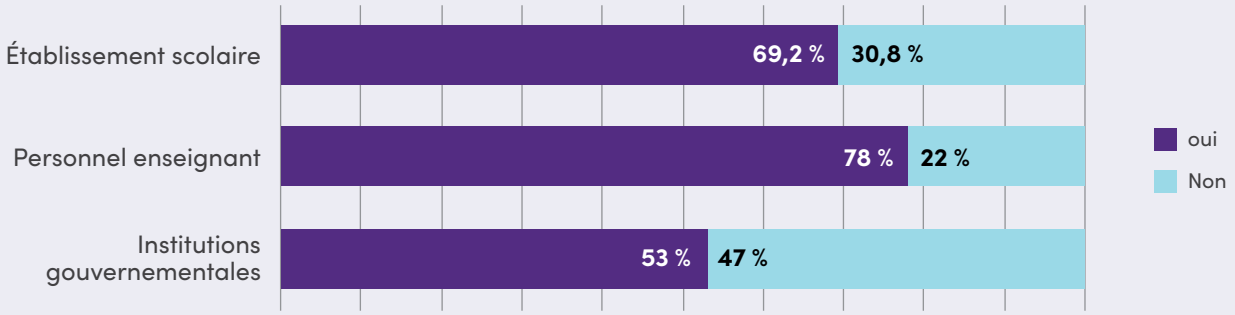

Confiance : développer des technologies et des services équitables

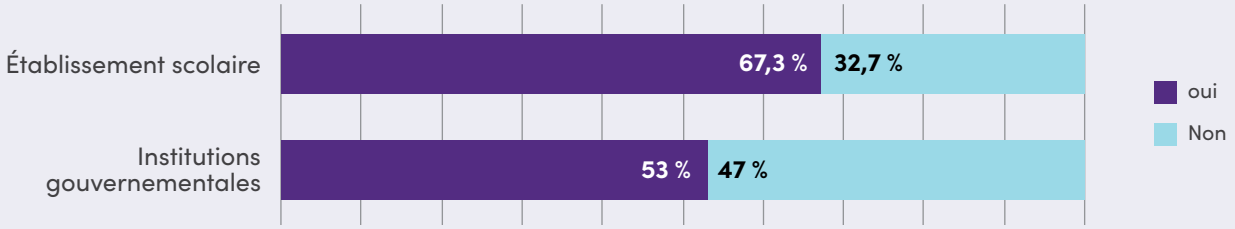

Parmi les 3 264 parents d'élèves du Québec ayant rempli l'ensemble du questionnaire, 257 (7,9 %) ont coché la réponse *« Non »* huit fois, c'est-à-dire à chaque fois pour toutes les dimensions de la gestion des données scolaires (sécurité, transparence, équité) et pour tous les acteurs de la société impliqués dans le système éducatif (personnel enseignant, établissements scolaires, gouvernement).

Près d'un parent sur dix affirme n'accorder aucune confiance à **la gestion et** à l'utilisation **des données scolaires**, constituant ainsi un groupe **particulièrement critique** qui mérite une attention particulière. Cette cohorte regroupe les personnes de genre masculin, les personnes ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire, et les parents d'élèves vivant en dehors de la RMR de Montréal. L'âge exerce aussi une légère influence : les parents de 45 ans et plus étant plus susceptibles d'exprimer un niveau de confiance nul que les parents plus jeunes. **Ce groupe constitue un segment prioritaire pour lequel des stratégies de communication et d'accompagnement renforcées doivent être mises en œuvre afin de surmonter les résistances et de favoriser l'acceptabilité sociale.**

6 Sources d'information utilisées par les parents d'élèves

En matière d'éducation, **les parents d'élèves du Québec se tournent en très large majorité en premier lieu vers le personnel enseignant (73 %)**, et les rencontres de parents semblent également être un moment privilégié pour obtenir de l'information pour une large majorité d'entre eux (58,9 %).

Beaucoup déclarent aller chercher des informations sur Internet en explorant des sites divers (62,3 %), et il est à noter que les réseaux sociaux sont loin de figurer parmi les sources favorites puisque seul un parent sur cinq (19,5 %) les a mentionnés.

Enfin, les parents ayant rempli le questionnaire engagent volontiers la conversation avec leur(s) enfant(s) : 55,6 % les impliquent quand ils ont des interrogations.

Toutes les autres sources d'information mentionnées dans la question ont été cochées par moins d'une personne sur deux. 44,5 % des parents font appel aux ressources du centre de service scolaire ou de la commission scolaire ; 38,2 % se tournent vers le ministère de l'Éducation (tous types de ressources et de supports confondus ; et 16,4 % indiquent consulter les associations de parents d'élèves.

Source d'information

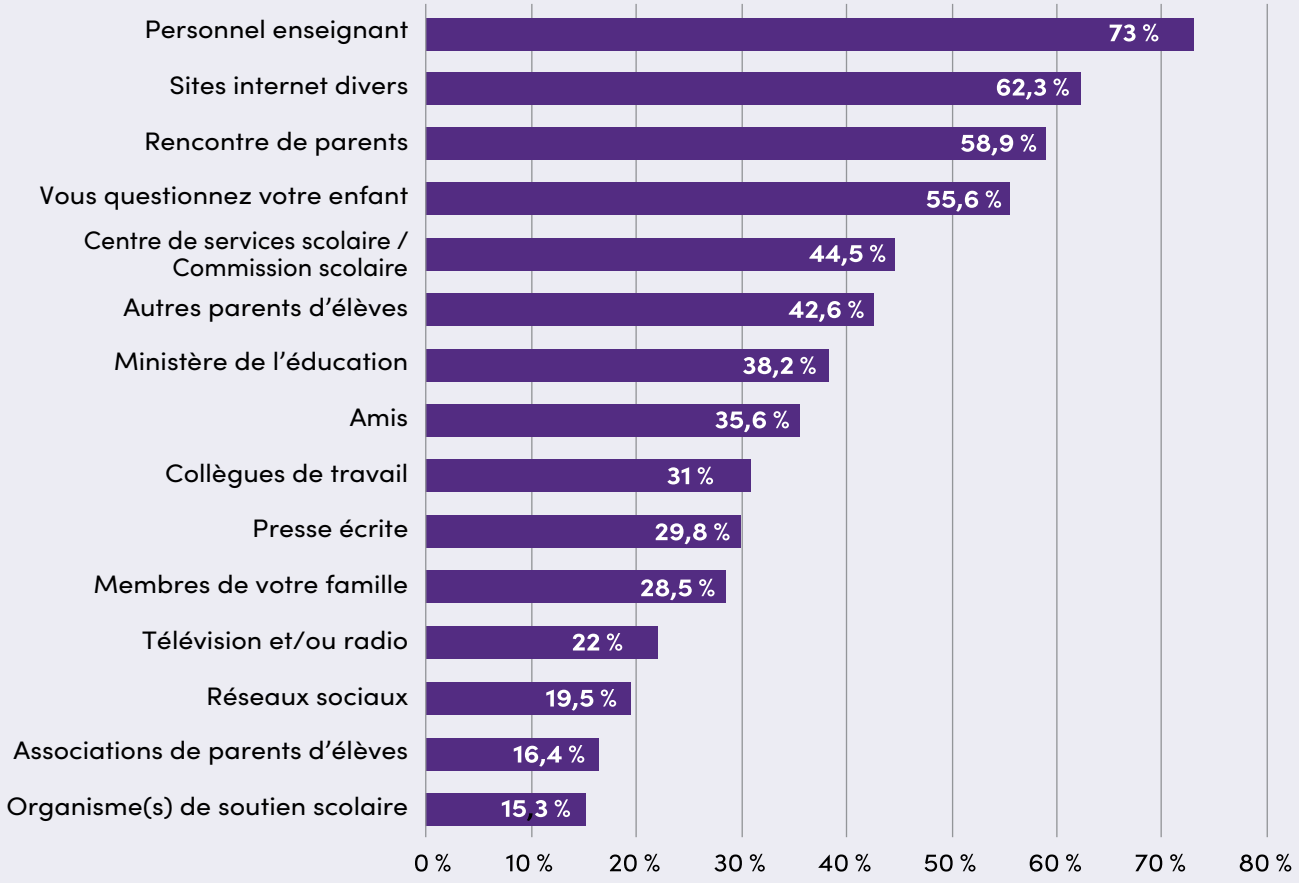

7 Mises en situation

Le questionnaire présentait deux scénarios où des solutions employant l'intelligence artificielle étaient déployées dans le milieu scolaire. Ces mises en situation offrent aux personnes répondantes l'occasion de se confronter à des cas concrets et plausibles, afin d'évaluer, leur niveau d'acceptabilité sociale :

- Le premier scénario aborde la situation où une **application de tutorat personnalisée est mise à la disposition des élèves**
- Le second scénario présente **un tableau de bord intelligent qui assiste les enseignants dans leurs tâches quotidiennes** tout en réalisant des analyses pour repérer les enjeux d'apprentissage au sein de la classe.

Les personnes répondantes sont invitées à exprimer leur niveau d'accord à trois étapes : d'abord après la lecture du scénario (accord initial), ensuite après la présentation des bénéfices attendus de l'outil d'IA (accord intermédiaire), et enfin après l'exposition des garanties prévues pour répondre aux préoccupations liées à son utilisation (accord final).

Scénario 1 : Application du tutorat personnalisé pour les élèves

	Accord Initial		Accord final		Progression	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Oui sans réserve	814	24,90 %	1 214	37,20 %	**400**	**12,30 %**
Oui avec réserves	1 788	54,80 %	1 448	44,40 %	-340	-10,40 %
Total « Oui »	2 602	79,70 %	2 662	81,60 %	**60**	**1,80 %**
Non	549	16,80 %	490	15,00 %	-59	-1,80 %
Je ne sais pas	113	3,50 %	112	3,40 %	-1	-0,03 %

Scénario 2 : Tableau de bord intelligent qui assiste les enseignants

	Accord Initial		Accord final		Progression	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Oui sans réserve	836	25,60 %	1 350	41,40 %	**514**	**15,70 %**
Oui avec réserves	1 662	50,90 %	1 256	38,50 %	-406	-12,40 %
Total « Oui »	2 498	76,50 %	2 606	79,80 %	**108**	**3,30 %**
Non	612	18,80 %	518	15,90 %	-94	-2,90 %
Je ne sais pas	154	4,70 %	140	4,30 %	-14	-0,40 %

Dans les deux scénarios, plus de 75 %, des parents d'élèves donnent leur accord, avec ou sans réserve. **Les outils d'IA bénéficient donc d'un fort niveau d'adhésion initial, et dans les deux cas, la proportion totale de personnes favorables à la mise en place augmente à la fin de l'exercice** (ligne *Total « Oui »*).

Que ce soit pour l'application de tutorat ou pour le tableau de bord, c'est surtout la réponse « *Oui sans réserve* » qui progresse. La présentation d'informations complémentaires – à la fois sur les bénéfices des outils d'IA et sur les garanties prévues pour encadrer leur usage et répondre aux préoccupations des parents – accroît non seulement le nombre de réponses positives, mais transforme aussi une part importante de *« Oui avec réserves »* en *« Oui sans réserve ».*

Parents d'élèves du « Non inflexible » pour les mises en situation

Sur les 3 264 parents d'élèves ayant participé à l'enquête, 356 (10,9 %) choisissent l'option « Non » **à chaque demande d'accord, et cela pour les deux scénarios**. Ce groupe incarne un segment de la population de parents d'élèves pour lequel tout effort de sensibilisation, toute démarche de prise en compte des préoccupations, ou toute initiative de gestion de risque semble insuffisant. Des analyses par régression révèlent les variables déterminant l'appartenance d'une personne à cette catégorie du « *Non inflexible* ».

En comparaison de l'ensemble des personnes répondantes, les parents d'élèves du « *Non inflexible* » déclarent en plus grand nombre être des experts de l'intelligence artificielle et également des experts de l'IA générative (réponse « *Je sais précisément de quoi il s'agit* »), **pourtant la moitié d'entre eux indiquent n'avoir jamais utilisé d'outils d'IAG tels que ChatGPT**. De plus, les personnes habitant en dehors de la RMR de Québec et de la RMR de Montréal, de même que les personnes ayant terminé uniquement des études primaires ou secondaires sont davantage représentées dans le groupe du « *Non inflexible* ».

Les parents d'élèves qui sont en désaccord avec la mise à disposition des outils d'IA présentés dans les deux scénarios perçoivent beaucoup moins de bénéfices à l'usage de l'IA en éducation : 26,7 % d'entre eux ont le score de perception des bénéfices le plus bas. Les membres du groupe « *Non inflexible* » affichent les niveaux les plus élevés de perception des risques : près d'une personne sur cinq dans ce groupe juge chacun des sept énoncés comme un risque « *Certain* » et « *Extrêmement grave* ».

Parmi les 356 personnes de la catégorie « *Non inflexible* », 67,7 % déclarent n'avoir aucune confiance envers les acteurs de la société impliqués dans la gestion et l'utilisation des données scolaires. À l'échelle de l'ensemble de l'échantillon, 258 personnes ont une confiance nulle, dont 241 (93,4 %) appartiennent au groupe « *Non inflexible* ».

Conclusion

Dans ce contexte, l'alliance pédagogique entre parents, enseignants et institutions scolaires apparaît comme un levier central. Elle constitue le fondement de la confiance, pilier essentiel à l'acceptabilité sociale de même qu'une condition indispensable à l'intégration sereine de l'intelligence artificielle en milieu éducatif. C'est en valorisant ce lien de collaboration et de dialogue que l'on pourra non seulement atténuer les craintes, mais aussi favoriser une appropriation collective des outils numériques. Cette alliance ne relève pas seulement d'une stratégie d'adhésion, elle représente un véritable pacte social autour de l'éducation, garantissant que les innovations technologiques demeurent au service des apprentissages et du bien-être des élèves.

L'étude montre que les parents d'élèves du Québec se déclarent généralement familiers avec l'intelligence artificielle et en perçoivent d'importants bénéfices à leur utilisation en milieu scolaire, notamment pour le soutien aux élèves en difficulté.

Elle révèle toutefois que des préoccupations importantes persistent, en particulier concernant les risques liés aux **données scolaires**, aux **interactions pédagogiques**, et à **l'autonomie des personnes enseignantes**. La confiance accordée aux acteurs pour la gestion et l'utilisation des données scolaires varie, **le personnel enseignant bénéficiant d'un niveau de confiance élevé** alors que les institutions gouvernementales suscitent davantage de réserve.

Enfin, les résultats mettent en évidence des différences selon le genre, le niveau de scolarité et la région d'habitation, soulignant la **diversité des perceptions au sein de la population des parents du Québec**.

L'analyse des réactions aux mises en situation révèle que **les parents d'élèves manifestent d'ores et déjà un niveau d'acceptabilité sociale élevé**, les démarches de sensibilisation et de communication relatives à la **prévention des risques** consolidant davantage ces tendances d'adhésion.

Néanmoins, une fraction substantielle (10,9 %) de cette population exprime une opposition marquée au déploiement d'outils d'intelligence artificielle dans l'environnement scolaire.

Qu'il s'agisse **de prudence et de circonspection légitime**, ou bien qu'il s'agisse de la manifestation d'une résistance idéologique aux transformations potentielles du système éducatif par l'IA et d'une opposition rigide aux acteurs institutionnels qui les mettent en œuvre, **cette population constitue un segment critique** nécessitant un investissement considérable en termes de stratégies communicationnelles, d'initiatives de sensibilisation, et d'efforts ciblés pour favoriser l'émergence de l'acceptabilité sociale.

obvia

CIRANO

obvia.ca